

**1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2017**

**26 ET 27 JANVIER**

**N° 2017/E1/003**

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Mattea CASALTA  
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : COMMERCE EN DIFFICULTE DANS LES CENTRES-VILLES.**

Monsieur le Président de l'Agence de Développement Economique de la Corse, cette question s'adresse à vous.

Si nous faisons une photographie du développement économique de notre île, nous pouvons très vite nous rendre compte que l'activité se déplace du cœur des villes vers leur périphérie.

Ce schéma, bien que rejeté par la plupart des villes d'Europe, qui tournent le dos à cette manière de faire est, hélas, encore très souvent la règle en France.

La Corse suit, Aiacciu aussi !

Son centre-ville se vide, les commerces qui y sont installés ferment un à un leurs portes au bénéfice d'une zone périurbaine industrielle néo-commerciale dont l'urbanisation anarchique, sans réflexion préalable globale, sans réel plan de circulation, nous rappelle les mauvais exemples de la France continentale.

Les commerçants Ajacciens se plaignent, à juste titre, d'une très nette baisse de leur Chiffre d'Affaire. Certes, les clients consomment différemment (internet, grande distribution...), mais ce qui reste un handicap majeur est l'impossibilité de pénétrer en centre-ville, et ce, à toute heure de la journée.

C'est une coquille vide que quelques personnes, attachées à leur activité, tentent de sauver. Le malaise, nous l'avons constaté à chaque réunion, est grand.

Ces petits commerçants ont le sentiment d'être "les oubliés" d'un système écrasant et il semble que les quelques mesures palliatives qui leur sont proposées ne suffiront pas.

Est-ce cela, Monsieur le Président, le schéma de développement que notre majorité souhaite pour la Corse ?

Bien que vous ne soyez pas muni d'une baguette magique, et que notre collectivité n'ait pas toutes les compétences, quelles pourraient être, selon vous, les orientations possibles pour améliorer cette situation ?

Je vous remercie.